



## CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET

### PROCÈS-VERBAL

### COMITÉ PLÉNIER

**le mardi 19 février 2019, 19 h 00**  
**SALLE COMMUNAUTAIRE DE PLANTAGENET**

Présences:	Stephane Sarrazin, Maire René Beaulne, Conseiller Chantal Galipeau, Councillor Suzanne Lafrance, Conseillère Yves Laviolette, Conseiller Antoni Viau, Conseiller Ian Walker, Conseiller
Personnel présent:	Annie Rochefort, Greffière par intérim Dominique Lacelle, Directrice générale des bibliothèques Ken St-Denis, Directeur des loisirs Carole Lortie, Secrétaire administrative Guylaine Poirier, Administratrice de zonage Roch Hébert, Surintendant des travaux publics
Personnel absent:	Valérie Parisien, Directrice générale par intérim / Trésorière Dominic Côté, Directeur des incendies eSCRIBE Admin eSCRIBE Participant

#### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

L'assemblée est appelée à l'ordre par le président à 19h15.

##### **Résolution 2019-118**

**Proposée par:** Yves Laviolette, Conseiller

**Appuyée par:** René Beaulne, Conseiller

**QU'IL SOIT RÉSOLU** que la réunion du Comité plénier soit déclarée ouverte.

**Carried**

## 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Résolution 2019-119**

**Proposée par:** Ian Walker, Conseiller

**Appuyée par:** Chantal Galipeau

**QU'IL SOIT RÉSOLU** que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de l'item 6.1 Entretien des trottoirs et 10.3 Parc à chiens et le retrait de l'item 5.1 Remise d'impôt foncier pour les biens-fonds inoccupés.

**Carried**

## 3. **DIVULGATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Aucun

## 4. **SERVICE DE L'URBANISME**

Mme Poirier explique le processus de révision du règlement concernant les frais de redevances, et explique qu'elle aura besoin de rencontrer les chefs de services, pour établir une liste des projets prévus, à être présentée aux membres du Conseil en avril.

## 5. **SERVICE DES FINANCES**

### **5.1 Remise d'impôt foncier pour les biens-fonds inoccupés**

Item retiré.

## 6. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

### **6.1 Entretien des trottoirs**

Le Maire invite M. Roch Hébert à expliquer le processus de nettoyage des trottoirs suite à une tempête.

M. Hébert explique que le déblaiement des trottoirs est à toute fin pratique terminé, suite à la dernière tempête.

Les residents doivent être conscients des dangers de faire des igloos avec la neige, pour la sécurité des enfants surtout.

Les membres du Conseil profitent de l'occasion pour féliciter toute l'équipe des Travaux publics pour leur bon travail, et leurs efforts constants afin de garder nos routes et nos trottoirs sécuritaires.

M. Hébert présente un projet pour le compostage des matières organiques dans la municipalité.

Il offer trois (3) options et le conseil choisit l'option 1, un projet pilote de compostage communautaire, pour deux villages, soit Wendover et Alfred.

## **7. SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Aucun rapport.

## **8. SERVICE DE RÉGLEMENTATION**

### **8.1 Règlement no. 2014-42 Abris temporaires**

Le conseiller Walker se questionne quant à la pertinence d'un tel règlement sur les abris temporaires, et propose qu'il soit aboli. Après discussion, le conseil est d'avis que le règlement est nécessaire, principalement pour des raisons de sécurité.

Mme Rochefort explique que les citoyens peuvent se prévaloir de l'option de garder l'abri temporaire toute l'année, cependant ils doivent se conformer aux normes établies par le règlement, surtout pour l'emplacement de la structure.

### **8.2 Règlement no. 2010-95 Ventes de garage**

Le conseiller Walker a des questions quant au règlement sur les ventes de garage, et la raison pour laquelle les ventes de garages ne sont autorisées qu'à des dates spécifiques.

Les membres du conseil expliquent les raisons des contraintes, et sont d'avis que le règlement devrait être révisé.

Une directive est donnée à Mme Rochefort pour procéder avec la révision et la comparaison avec les autres municipalités avoisinantes.

### **8.3 Règlement 2010-86 Protection et prévention des incendies - proposition de modification**

Mme Rochefort explique le règlement et la modification proposée. Le conseiller Viau demande s'il est possible d'aviser le chef pompier et le centre de repartition quand le permis est délivré.

Mme Poirier spécifie que le détenteur du permis est tenu d'aviser le centre de répartition, mais qu'il ne le fait pas toujours.

Le conseil est d'accord avec la modification proposée, mais est d'avis que l'application du règlement devra être plus serrée. L'embauche d'un officier à la réglementation à temps plein, aidera sans doute.

## **9. SERVICE DE CONSTRUCTION**

Aucun rapport.

## **10. SERVICE DE LOISIRS**

### **10.1 Demande de permis d'alcool permanent pour MRG Joseph Charbonneau Centre communautaire de Lefavre**

M. St-Denis explique la demande. La conseillère Galipeau est d'accord avec un projet pilote d'un an, et le conseiller Beaulne est également d'accord.

M. St-Denis étudiera les possibilités de partenariat et soumettra un rapport au conseil.

### **10.2 Brunch Reconnaissance des bénévoles**

M. St-Denis explique que la date retenue pour le Brunch aux bénévoles est le 7 avril 2019.

Le conseil doit choisir s'ils souhaitent préparer le brunch et le servir. Le conseil est d'avis qu'il est préférable de le faire préparer par un traiteur et qu'ils le servent seulement, ce qui leur permettra de remercier personnellement les bénévoles.

M. St-Denis fera les démarches nécessaires pour la préparation et l'estimé des coûts associés.

La conseillère Lafrance souhaite que l'organisation soit pensée en fonction de laisser la plus petite empreinte écologique possible. Le conseiller Walker est également de cet avis, et ce même si cela engendre des coûts additionnels.

### **10.3 Parc à chiens**

Le conseiller Walker demande qu'un groupe soit formé pour étudier la possibilité de faire un Parc à chiens dans le Canton.

Le conseil est d'avis que l'agente des communications pourrait se voir donner le mandat de faire un sondage pour connaître les idées et les opinions de la population.

## **11. SERVICE DES INCENDIES**

### **11.1 Fire Marquee**

Le Maire explique qu'il serait souhaitable que le Canton puisse émettre une facture pour services rendus lors d'accidents de la route, comme il est possible de le faire pour les feux de maison, avec "Fire Marquee".

Il explique que pour être capable de le faire, la municipalité doit être tenue au courant de tous les incidents. Une rencontre avec l'OPP est prévue.

## **12. AUTRES SUJETS**

### **12.1 Rapports du surintendant du drainage pour les mois de décembre 2018 et janvier 2019**

M. Leroux explique son rapport au conseil. M. Leroux confirme au conseiller Walker qu'il souhaite prendre part aux discussions du comité sur l'environnement.

**12.2 Rapport de l'Agence ontarienne des eaux (AODE) pour le mois de janvier et février 2019**

M. Maurice Benoit présente son rapport. Il répond également aux questions soumisees par le conseiller Walker, dans un courriel précédent.

**13. CLÔTURE**


**Résolution 2019-120**

**Proposée par:** Ian Walker, Conseiller

**Appuyée par:** Yves Laviolette, Conseiller

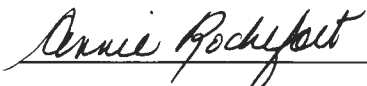
**QU'IL SOIT RÉSOLU** que cette réunion soit levée à 21h20.

**Carried**



---

Stéphane Sarrazin, Président



---

Annie Rochefort, Greffière par intérim